

« TrèsBeaujolais » : une marque pour promouvoir ensemble le territoire

Communication. La marque territoriale partagée du Beaujolais vise à faire la promotion de la région, dans l'unité. L'idée de la Chambre de commerce, de l'Interbeaujolais et de Destination Beaujolais, principaux initiateurs, est de réunir entreprises et associations pour défendre le « beau » de Beaujolais.

« Le Beaujolais est comme un orchestre symphonique. Pour jouer une partition harmonieuse, il faut un chef d'orchestre », lance Jean-Marc Devanne, du cabinet CoManaging, spécialiste des marques de terroir et accompagnateur de la démarche. Avec un objectif principal : définir l'image que nous souhaitons projeter aux gens. Car si l'attractivité du Beaujolais est une réalité, faut-il encore que tout le monde aille dans le même sens pour

communiquer sur lui ; que ce soit les entreprises, les associations ou toutes autres organisations. Telle est l'objectif de la création de cette marque territoriale partagée nommée : « trèsBeaujolais ». Tout a commencé il y a un an, avec une étude en profondeur du territoire, lancée par Comanaging pour mieux comprendre ce qu'était le Beaujolais, ses atouts, ses faiblesses.

Le Beaujolais a une image plutôt positive

« L'image du Beaujolais est plutôt positive, c'est un espace préservé. Il n'y a pas de problème de développement, pas de difficulté. Toutefois, il y a un déficit en terme d'attractivité résidentielle et économique. Et le tourisme est insuffisamment développé. Autre point : le Beaujolais a du mal à se raconter. Il y a beaucoup de choses remarquables, qui ne se remarquent pas ; écrasés par le vin et le terroir. Les valeurs sont à rebâtir. Il faut trouver une image plus esthétique et contemporaine », poursuit Jean-Marc Devanne. « Trois choses définissent le Beaujolais : la métropole (le paysage territorial est structuré par l'aire métropolitaine lyonnaise), le vin et l'unité en Beaujolais. La solidarité, c'est fabriqué de l'homogénéité. L'enjeu, c'est l'identité. » Mais si l'idée est de faire la promotion du territoire à l'extérieur de ses frontières, elle vise aussi à montrer aux habitants du Beaujolais com-



Photos Dorothée Robine

Les initiateurs du projet

Christophe Blanc, chargé de mission au Cluster Beaujolais, Jean-Baptiste Maisonneuve, président du Cluster, Noël Conte, président de la CCI, et Daniel Paccoud.

du Beaujolais, la délégation de Tarare de la CCI de Lyon, le Beaujolais Vert, la chambre d'agriculture, ainsi que la Région et le Département.

Un guide de marque à la disposition

Pour utiliser « trèsBeaujolais », les organismes doivent envoyer une demande au Cluster Beaujolais. Ils devront remplir plusieurs critères (lire ci-contre) pour que le comité en charge de la marque valide leur adhésion. Enfin, un guide de marque sera proposé aux demandeurs avec toute une palette de couleurs, s'intégrant à leurs éventuels supports déjà existants. Une douzaine d'entreprises très variées participent déjà à cette stratégie d'attractivité du Beaujolais. ■

Dorothée Robine



Photo Dorothée Robine

« On n'a jamais eu autant besoin d'unité dans le vignoble. Cette marque peut être un outil de fédération entre les différentes appellations. Politiquement et stratégiquement, elle tombe au bon moment. »

Bruno Mallet, vice-président d'Interbeaujolais

Repères

Qui peut utiliser cette marque ?

Les entreprises et organisations qui souhaitent revendiquer leur appartenance au Beaujolais et qui veulent participer à son développement doivent remplir cinq conditions (lire ci-dessous). Ensuite, un comité du Cluster Beaujolais doit valider son entrée avant de pouvoir intégrer la marque à sa propre communication. Tél. 04 74 62 73 00.

www.trèsBeaujolais.com

Points d'appropriation de la marque

- * Appartenance et implantation sur le territoire
- * Appropriation « manifeste » de ce territoire
- * Origine « made in Beaujolais » des produits et services
- * Qualité de la prestation et de l'offre d'un niveau qualitatif élevé
- * Intégration d'une démarche environnementale.

FAITS DIVERS EN BEAUJOLAIS

VILLEFRANCHE Cannabis au parloir

Présentée en comparution immédiate, mardi au tribunal correctionnel, une jeune femme née en 1994 et résidant à Villeurbanne a reconnu avoir apporté, samedi dernier, à un ami détenu à la maison d'arrêt de Villefranche 75 grammes de résine de cannabis. L'homme, âgé de 26 ans, a lui aussi reconnu les faits et a été condamné à un mois ferme supplémentaire. La jeune fille devra quant à elle

s'acquitter d'une amende de 300 euros.

BELLEVILLE/ SAINT-JEAN-D'ARDIÈRES Elle cachait des victuailles sous sa robe

Ce vendredi après-midi, au Lidl de l'avenue de l'Europe, un client repère de curieux agissements. Une femme d'un certain âge, accompagnée d'une autre, d'une trentaine d'années, ne cesse d'effectuer des allers-retours entre le magasin et son véhicule, sans jamais passer par la caisse. Il en

avertit la direction qui, à son tour, alerte la brigade de Belleville. Les gendarmes parviennent à arrêter le duo, une mère et sa fille, aux abords d'Arnas. Bonne pioche ! Dans le coffre, ils retrouvent pour près de 300 € de produits dérobés à l'enseigne discount, selon un stratagème assez simple. Sous une robe ample, la maman cachait un cabas dans le lequel les deux femmes plaçaient les victuailles. Un subterfuge dont elles sembleraient être coutumières : à leur

domicile, des objets volés aux étals de magasins de Crêches-sur-Saône et de Mâcon ont été découverts. Relâchées, elles devront répondre de leurs actes, prochainement, devant la justice.

RÉGNIE-DURETTE Le tabac victime d'un cambriolage Mauvaise surprise, ce lundi matin, pour le gérant du bureau de tabac de Régnie. Alors qu'il se prépare à ouvrir son commerce, il remarque que ce dernier a été « visité ». Les cartouches

de cigarettes ont disparu ; mieux, le sol colle sous ses pas. D'après les premiers éléments recueillis, un ou plusieurs individus se sont introduits par effraction, dans l'échoppe, par l'arrière, dans la nuit de lundi à dimanche. Après avoir récupéré son/leur butin, il(s) aural(en)t ouvert des canettes de soda pour en verser le contenu sur les lieux. L'enquête est en cours.

OUROUX Important vol d'outillage dans

une propriété privée

Ca, ce bricoleur d'Ouroux s'en serait bien passé. Ce samedi matin, alors qu'il entre dans son atelier de bricolage, installé à quelques pas de sa maison, il découvre les étagères vidées de leur matériel : perceuse, tronçonneuse, mallette... Dans la nuit de vendredi à samedi, un ou plusieurs individus ont fait table rase de son équipement. Un type de méfaits qui tend malheureusement à se répandre en Rhône-Alpes.